

# La vieille église

Après l'occupation romaine du 1<sup>er</sup> siècle après J.C., la 1<sup>ère</sup> mention faite de "Craponne" date de 913.



L'ancienne Eglise

© Photographies et illustrations des archives du Groupe de Recherche et d'Etude de l'Histoire de Craponne.



En 1318, une chapelle est érigée dans le hameau de Craponne grâce à l'abbaye de Savigny. Cette chapelle est dédiée à Saint Cyr et à Saint Fortunat.

Les habitants de Craponne ont donc une chapelle mais doivent aller à la messe à Grézieu. Après plusieurs années de réclamations, de pétitions, de révoltes même, une ordonnance royale de 1775 transforme la chapelle en église succursale ou annexe dépendante de la paroisse de Grézieu. La même année est nommé un vicaire pour desservir cette église.

Jusqu'en 1792, la "fabrique", assemblée des habitants élus pour s'occuper des affaires de l'église, gère convenablement l'église de Craponne. Le gouvernement révolutionnaire fait interrompre un temps les services religieux et ensuite il faut de nouveau réclamer l'indépendance spirituelle de Craponne.

C'est l'ordonnance royale de 1828 qui créera définitivement la succursale de Craponne.



## MAIRIE DE CRAPONNE

1 place Charles de Gaulle  
BP 14 - 69290 Craponne

## HORAIRES :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi :  
8h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30  
Mercredi et Samedi :  
8h30 > 12h

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés. Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

✓ OK, tout accepter

Personnaliser